

Image not found or type unknown



Régulariser mes enfants apres avoir la protection subsidiaire

Par **soussouloulou**, le **15/05/2013** à **21:50**

bonjour a tous j'étais demandeur d'asile et j'ai eu la protection subsidiaire et la j'ai la visite médicale a l'offi pour moi mais pas pour mes petits mais la caf me demande le certificat du controle médical pour les enfants délivré par l'offi!!![smile7]rn**merci**